



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal N° 1

Réunion du mardi 25 août 2026

Président	M. José VIVERO
Secrétaires de séance	M. Roméo PRIZZI
Membres	Mme REGNIER Ludivine (CTD-PPF) -MM. BENITEZ Luca (Agent de développement) – Frederic BAUMANN

ORDRE DU JOUR

- Informations Générales
- RENTREE FOOT de U6/U7 à U10/U11
 - Désidératas des clubs
- Réunion de rentrée de saison 2026/2027
- Modification du règlement de surclassement U10/U11/U12/U13
 - Poules U12 U13 niveaux 1 – 2 – 3
- Modification des horaires de convocations

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis. Sur. le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

INFORMATION FOOTBALL EDUCATIF

Ci-après les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant :

<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2026/08/SAISON-2026-2027-FOOT-EDUCATIF-DEPARTEMENT-TECHNIQUE-1.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Rappel : Pour les catégories U6 à U11 (G et F), la transmission des feuilles de plateaux se fera via l'application FAL au plus tard le lundi suivant le plateau à 18h.

RENTREE DU FOOT SAISON 2026 - 2027

C'est la RENTREE !! ainsi que la RENTREE FOOT !!

Nous avons lancé les inscriptions...

Dès la clôture, nous vous adresserons la répartition des équipes suivants les sites choisis.

Merci pour votre accueil et pour votre aide précieuse à la réussite de ces belles journées.

Ci-dessous nous vous proposons :

- Une charte à faire lire avant le début de chaque plateau sur chacun des sites
- le cahier des charges pour l'organisation de chacun des plateaux



CHARTE

RENTREE DU FOOTBALL EDUCATIF

9 RÈGLES DE VIE

EN TANT QUE JOUEUR, JE SAIS :

- PRENDRE DU PLAISIR AVEC MES COÉQUIPIERS
- DONNER LE MAXIMUM DE MES CAPACITÉS
- RESPECTER TOUS LES ACTEURS DU JEU

L'EDUCATEUR SAIT :

- VALORISER SES JOUEURS
- FAIRE RESPECTER LES TEMPS DE JEU
- RESTER EN DEHORS DU TERRAIN

LES PARENTS SAVENT :

- CONTRÔLER LEURS ÉMOTIONS
- ACCEPTER LES ERREURS
- ENCOURAGER LES ENFANTS

N'oubliez pas !

CE N'EST QU'UN **JEU**

LES **ÉDUCATEURS** DONNENT DE LEUR TEMPS

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER

NOUS NE SOMMES QUE DES **ENFANTS**



VALEURS - AMITIÉ - RESPECT

Cahier des charges – Journée de Rentrée du Foot 2026 – 2027

Vous serez club « Accueil et Support » pour la journée de rentrée du Foot saison 2026 – 2027.

Organisation de la journée :

- Prévoir le matériel pédagogique : coupelles, ballons, chasubles...
- Installer les terrains
- Organiser les rotations
- Prévoir une aide technique (accueil des équipes, arbitrage).
- Mettre à disposition une sono.

Chaque équipe jouera 3 matchs de 16 minutes ou 4 matchs de 12 minutes (pour un plateau de 4 ou 5 équipes) en U10 / U11.

Chaque équipe jouera 4 match de 12 minutes pour les U8 / U9 et U9 / U11F

Chaque équipe jouera 4 match de 10 minutes pour les U6 / U7 et U6 / U8 F

Nous vous demandons de respecter le temps de jeu dans les règlements.

Suite à cette journée, nous souhaitons que vous nous fassiez un retour sur cette action : équipes absents, état d'esprit...

Programme Educatif Fédéral :

Au cours de la rentrée du Foot et dans le cadre du programme Educatif Fédéral, il vous sera demandé de faire lire par des enfants une charte (pièce jointe avec le cahier des charges) afin de sensibiliser tous les participants (licenciés, bénévoles, dirigeants, public).

Goûters : Votre club doit fournir le goûter.

Communication :

Afin de faire un article sur le site du District du Var, n'hésitez pas à faire des photos et nous les envoyer.

Vous pouvez également contacter un journaliste pour un article dans la presse.

Restauration / Buvette :

A la charge du club – tous les bénéfices sont pour le club.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter **Ludivine Regnier (CTD PPF) au 06.08.28.92.25**

U10 / U11	U8 / U9	U6 / U7	Féminines
GARDIA CLUB	S.C DRAGUIGNAN	R.C LA BAIE	EFC SEYNOIS
EFC SEYBOIS	A.S LES VALLONS	U.S BANDOLAISE	
F.C GONFARONNAIS	U.S VAL D'ISOLE	F.C PAYS DE FAYENCE	
LE MUY F.C	U.S OLLIOULAISE	U.S LUCOISE	
A.S MAXIMOISE	ST.O LONDAIS	ASPTT HYERES	
ET.S LORGUAISE	S.C PLANTOURIAN		
F.C LAVANDOU / BORMES	A.S ST CYR		
BESSE SPORT			
F.C REVESTOS			

Merci de bien vouloir nous communiquer au plus vite les horaires d'accueil de ces RENTREES FOOT !

La RENTREE FOOT des féminines se fera obligatoirement le matin SVP

Si vous êtes dans l'impossibilité d'accueillir , merci d'avertir la Commission Foot Educative.

DESIDERATA FOOT EDUCATIF 2026 - 2027

Rappel (article 53 du District)

“En U13, U12 et U13F, les clubs ne souhaitant pas jouer le samedi matin devront faire part au District de leur refus.”

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES MIDI	
U13 N1	- U.S PRADETANE - E.F.C FREJUS ST RAPHAEL -HYERES F.C
U13 N2	- E.F.C FREJUS ST RAPHAEL
U13 N3	- F.C RAMATUELLOIS
U13 N4	- E.F.C FREJUS ST RAPHAEL
U13 N5	
U12 N1	- E.F.C FREJUS ST RAPHAEL
U12 N2	- U.S OLLIOULAISE
U12 N3	- S.T. TRANSIAN 1
U12 N4	-E.S CAMPSOISE - R.C LA BAIE - E.S CAMPS - U.S OLLIOULAISE
U13F	- F.C REVESTOS

RAPPEL

Les Desideratas arrivés après le début du championnat sont pris en compte

1 mois à compter de la date de réception envoyé par le club

REUNION DE RENTREE SAISON 2026 / 2027 – FOOT EDUCATIF – FOOTBALL FEMININ

En ce début de saison 2026/2027, de nombreuses réunions de rentrée seront organisées par le District :

Football Educatif (U6 à U13) :

- le mercredi 2 septembre 2026 au stade Pierre Antoni du Pradet à 18h30
OU
- le lundi 7 septembre 2026 à la maison de Garéoult, place du Générale de Gaulle à 18h30
OU
- le mercredi 9 septembre 2026 au stade Edouard Bernard à 18h30

La présence des responsables Football à 8, Football à 4/5 est fortement recommandée.

Futsal :

- le mardi 8 septembre 2026 au siège du District à 18h30

La présence des responsables Futsal Educatif, Jeunes et Seniors est fortement recommandée.

Football Féminin (U6F à Seniors F) :

- le mardi 15 septembre 2026 au siège du District à 18h

La présence des responsables Football à 11, Football à 8, Football à 4/5 et du responsable de la section féminine est fortement recommandée.

Pour toutes ces réunions, une amende de 50€ sera appliquée aux clubs absents

Foot en Marchant :

- le vendredi 18 septembre 2026 au siège du District à 18h30

Si vous avez une section ou l'envie d'en créer une, vous êtes cordialement conviés.

Contact : Ludivine REGNIER (C.T.D. P.P.F.) au 06.08.28.92.25

MODIFICATION DU REGLEMENT (à partir des niveaux 3)

Règlements des matchs officiels réservés aux catégories U10/U11/U12/U13

Toutefois, dans le cas exceptionnel d'un effectif insuffisant de U13, U12, U11, et/ou U10, il sera possible de créer des équipes avec plus de 3 joueurs surclassés, avec l'accord de la section Foot Educatif et du Comité Directeur du District.

Il faudra en faire la demande par mail à la commission du Foot Educatif avec chaque début de phase.

Ces équipes pourront évoluer uniquement dans le niveau 3 en U11, aux niveaux 3 et 4 en U12, et aux niveaux 3 à 5 en U13.

Nota : en aucun cas, il sera possible de surclasser plus de 3 joueurs U9 par équipe en U10 !!

Après acception, ces équipes exceptionnelles, limitées à 1 par catégorie et par club, seront notifiées sur les PV du Département Technique.

CLUB CONCERNE	NIVEAU	CATEGORIE	CATEGORIE D'ACCUEIL
A.S LES VALLONS	3	U12	Vers les U13

ENGAGEMENT U12 ET U13 NIVEAUX 1,2 et 3

Pour les U12 niveaux 4 et U13 niveaux 4, 5 nous attendons la fin des engagements de l'ensemble des équipes concernées.

Rappel Date limite des engagements : Vendredi 28 aout inclus

U12 Niveau 1		
POULE A	POULE B	POULE C
GARDIA.C 1	EFC FREJUS ST RAPHAEL 1	A.S ST CYR 1
A.S MAXIMOISE 1	SPORTING CLUB TOULON 1	A.S LA BEUCAIRE 1
U.S CUERS PIERREFEU 1	HYERES F.C 1	A.S BRIGNOLAISE 1
O. DE ST MAXIMIN	GARDIA.C 2	U.A VALETTOISE 1
HYERES F.C 2	TOULON METROPOLE FUTSAL 1	EFC FREJUS ST RAPHAEL 2
F.C PUGETOIS 1	GAPEAU F.C 1	U.S PRADETANE 1

U12 Niveau 2		
POULE A	POULE B	POULE C
U.S SANARYENNE 1	F.C ROCBARON 1	ASPTT TOULON 1
F.C GONFARONNAIS 1	AV.S MAR VIVO 1	F.C GRIMAUDOIS 1
S.C DRAGUIGNAN 2	U.S OLLIOULAISE 1	U.A VALETTOISE 2
F.C PAYS DE FAYENCE 1	J.S BEAUSSETANNE 1	S.C TOURVAIN 1
U.S ST MANDRIER 1	GAPEAU F.C 2	USAM TOULON 1
C.A ROQUEBRUNOIS 1	F.C REVESTOIS 1	A.C BERTHE 1

U12 Niveau 3			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
U.S VAL D'ISOLE 1	SIX FOURS LE BRUSC F.C 1	F.C RAMATUELLOIS 1	A.S BRIGNOLAISE 2
SPORTING CLUB DE TOULON 2	EFC SEYNOIS 1	O.SALERNOIS 1	S.C VALOIS 1
U.S CARQUEIRANNE LA CRAU 1	ET CLARET MONTETY 1	S.C DRAGUIGNAN 2	C.A CANNETOIS 1
F.C BELGENTIEROIS 1	ST.O LONDAIS 2	ST TRANSIAN 1	S.C NANSAIS 1
U.S SANARYENNE 2	U.S ST MANDRIER 2	ET.S LORGUAISE 1	F.C PAYS DE FAYENCE 1
USAM 2	ENT PIVOTTE SERINETTE 1	MISA 1	F.C ROCBARON 2

U13 Niveau 1		
POULE A	POULE B	POULE C
GARDIA.C 1	A.S LA BEUCAIRE 1	U.S PRADETANE 1
EFC FREJUS ST RAPHAEL 1	ST.O LONDAIS 1	S.C DRAGUIGNAN 1
C.A ROQUEBRUNOIS 1	U.A VALETTOISE 1	EFC SEYNOIS 1
A.S BRIGNOLAISE 1	A.C BERTHE 1	GARDIA.C 2
S.C DRAGUIGNAN 2	HYERES F.C 1	R.C LA BAIE 1
F.C PUGETOIS 1	U.S OLLIOULAISE 1	O.DE ST MAXIMIN 1

U13 Niveau 2		
POULE A	POULE B	POULE C
AV.S MAR VIVO 1	U.S CUERS PIERREFEU 1	TOULON TREMLIN 1
U.S CARQUEIRANNE LA CRAU 1	U.S ST ZACHARIE 1	U.A VALETTOISE 2
ET CLARET MONTETY 1	ENT PIVOTTE SERINETTE 1	SPORTING CLUB TOULON 1
EFC FREJUS ST RAPHAEL 2	U.S SANARYENNE 1	C.A CANNETOIS 1
USAM TOULON 1	A.S MAXIMOISE 1	F.C VIDAUBAN 1
U.S PRADETANE 2	RACING F.C TOULON 1	A.C BERTHE 2

U13 Niveau 3		
POULE A	POULE B	POULE C
EFC SEYNOIS 2	U.S CARQUEIRANNE LA CRAU 2	BESSE.S 1
ET.S LORGUAISE 1	S.C DRAGUIGNAN 3	SP.C COGOLINOIS 1
O. TOULON HOSP 1	J.S BEAUSSETANNE 1	S.C RAMATUELLOIS 1
AV.S MAR VIVO 2	ASPTT HYERES 1	F.C GRIMAUDOIS 1
ST.O LONDAIS 1	A.S LES VALLONS 1	A.S BRIGNOLAISE 2
U.S OLLIOULAISE 2	O.SALERNOIS 1	A.S ESTEREL 1

MODIFICATION DES HORAIRES DE CONVOCATIONS

RAPPEL art 3 : Les catégories U6 à U11 peuvent jouer le samedi à partir de 9h00 jusqu'à 17h30, fin du plateau. Le dernier coup d'envoi doit avoir lieu à 16h00.

Les catégories U12 et U13 peuvent jouer le samedi à partir de 9h00 jusqu'à 18h00, fin du match. Le dernier coup d'envoi doit avoir lieu à 16h30.

Les plateaux U6 à U11, selon volonté des clubs « accueil » se joueront le samedi matin ou après-midi.

Les plateau U6F/U8F et U9F/U11F (foot à 5) et U10F/U11F (foot à 8) se joueront le samedi matin.

Toutes rencontres nécessitant un déplacement supérieur à 50 kilomètres devront être programmés avec un coup d'envoi fixé au plus tôt à 10h00.

Prochaine réunion
le 2 septembre 2026

Secrétaire : M. Roméo PRIZZI
Président : M. José VIVERO